



Jacques FLATIN  
14, avenue Jean Moulin  
91430 IGNY  
Tél. 06 61 62 85 92  
Email : [soregane@orange.fr](mailto:soregane@orange.fr)

## INFOS MARS 2010 (II)

### MAUPAS PLAISANCIERS

#### LE MOT DU PRESIDENT

Tout d'abord je présente toutes mes excuses à notre ami Gérard REVOL qui était présent pour aider le CNT à retrouver son âme.

Les dégâts de la tempête et les informations que nous avons essayés de vous diffuser ont mis de côté une autre information qui a été portée à ma connaissance par Guy Chauvet, l'un de nos spécialistes de la sardinade.

Un article de presse « Nouvelle République du 17/02/2010 » avertissait ses lecteurs sur les contraintes des bateaux à la francisation.

L'achat d'un bateau, même d'occasion, et même déjà francisé impose au vendeur de modifier l'acte de francisation au bureau de douanes du port d'attache dans un délai d'un mois après la vente.

Cette déclaration va déclencher la perception d'un « droit annuel de francisation » taxation dont le barème est progressif. Le montant annuel des droits à régler (droit de coque) est nul pour les bateaux de moins de 7 mètre, de 92 euros pour les bateaux de 7 à 8 mètres et peut arriver à 1108 euros pour les bateaux de 15 mètres et plus.

Comme on ne sait jamais faire simple, à cela il faut ajouter un droit sur les moteurs qui se calcule selon la puissance administrative de l'embarcation, des abattements étant prévus pour vétusté à partir de 10 ans.....

Information à surveiller.....

Après le passage catastrophique de Xynthia il faut quand même penser à la saison qui arrive.

La nouvelle capitainerie devrait être en pace début avril. La partie électrique et les réseaux eau et raccordement au tout à l'égout se feront un peu plus tard car il n'est pas sur de pouvoir conserver les gaines électriques en place.

Le parking est en cours de réfection. Les barrières du parking seront posées un peu plus tard.

Début avril la zone nautique devrait être opérationnelle sans les barrières. Il y aura encore des panneaux des rochers à remettre en place. Enfin des finitions à faire et souhaitons le des améliorations par rapport à l'an passé. N'oublions notre vigilance quant à la sécurité.

Amitiés à tous - Jacques FLATIN

#### LE MOT DU VICE PRESIDENT

Le CNT, par la voix de Charlie nous propose 3 thèmes de formation :

- METEO =
  - lecture de carte
  - recherche d'informations (internet)
  - frontogénèse
  - prévisions
  - effets de site
  - Temps à prévoir 2 heures 30
  
- NAVIGATION =
  - lecture de carte
  - utilisation des différents instruments
  - navigation côtière
  - navigation hauturière
  - faire le point
  - Temps à prévoir 3 ou 4 fois 2 heures 30

-SECURITE = récupération PAV  
récupération KITE  
interventions  
relations/communications (VHF)  
législation  
Temps à prévoir 3 heures

Afin de pouvoir organiser une ou plusieurs de ces formations je vous demande de m'indiquer par retour, par email à [marie.leveugle@orange.fr](mailto:marie.leveugle@orange.fr) ou par courrier à mon adresse J.C. Porcher 17 rue des Joncs 85360 La Tranche sur Mer la ou les formations qui vous intéresseraient par ordre de préférence.

Au plaisir de se revoir – Jean Claude Porcher

### **LE MOT DU SECRETAIRE**

Après le passage de la tempête, grâce aux témoignages et aux photos de nos adhérents, même en n'étant pas sur place on imagine bien les dégâts et la détresse que cela a provoqué. Elle affecte aussi bon nombre de nos familles, de nos proches et de nos amis.

A ce jour, les conséquences sont innombrables et il est encore un peu tôt pour prédire ce que sera la suite de cette année. Toute la côte a été meurtrie avec un recul de la dune de 7 mètres en certains endroits.

Il n'est pas question de polémiquer sur les causes de cette catastrophe mais les tergiversations sans fin sur la protection de notre côte n'ont certainement pas aidé à limiter l'ampleur du désastre. J'en veux pour preuve l'état de l'embarcadère qui n'aura pas duré 3 années.....

Nous en reparlerons en mai quand nous aurons une vue des travaux qui seront réalisés en priorité sur notre commune pour réparer ce qui a été détruit et protéger durablement les nouvelles infrastructures.

Il va de soi que cette année nous aurons besoin encore plus de solidarité entre nous.

Le beau temps arrive et cela va nous mettre un peu de baume au cœur pour envisager la nouvelle saison et retrousser nos manches.

A bientôt - Daniel JUS

### **LE MOT D'ALAIN BRAUD**

Et voilà, il est là celui qu'on attendait impatientement : son Altesse Le Printemps. Il est à l'heure côté température mais aussi côté soleil. J'espère que cela va continuer pour nous aider à oublier ce Général Hiver 2010 qui a frappé notre région au cœur.

C'est au Printemps qu'on pêche le mieux m'ont dit certain d'entre vous, qu'ils soient entendus. Sous peu les premiers bateaux vont rejoindre leur corps-mort et cela aidera à faire reprendre des couleurs à l'anse du Maupas.

Concernant notre sortie de Marans les 24 et 25 Août 2010 et au regard des événements catastrophiques qu'a subi la ville de Charron qui se trouve à un jet de Pierre de l'écluse du Brault et de Marans j'ai eu quelques inquiétudes sur la réalisation de notre sortie. Renseignements pris auprès de la Mairie : **RIEN, ils n'ont aucun dégât majeur à recenser.**

Le port est intact et fonctionne déjà. J'ai donc joint la Capitainerie qui m'a confirmé qu'ils avaient bien enregistré notre demande et qu'ils nous attendaient le Mardi 24/03/2010 en fin d'après-midi. Je serai à La Tranche du 27/03/2010 au 05/04/2010 pour répondre à vos questions.

Amitiés à tous, à bientôt – Alain Braud

### **LE MOT DE SYLVIE**

A ce jour, l'association compte 117 adhérents dont 70 cotisations payées. L'année passée, nous avons terminé la saison avec 114 adhérents, cotisations réglées.

2 adhérents n'ont pas souhaité renouveler leur participation, mais 5 nouveaux sont parmi nous. Je remercie certains d'entre vous qui se mobilisent pour nous apporter de nouveaux membres. 2 adhérents potentiels doivent me retourner leur fiche signalétique et leur règlement dans les prochains jours, ce qui portera le nombre d'adhérents à 119.

Dans les prochains jours, (pour ceux que je contacte par email) je vous adresserai par courrier :

- la carte fédérale pour les nouveaux

- le timbre fédéral 2010 (attention il est tout petit) et le reçu libérateur pour les déclarations d'impôts à faire en 2011 pour les revenus 2010.

De plus, je joindrai à cet envoi, pour tous les adhérents à jour de leur cotisation un billet de tombola, (dont le nombre est limité). Cette tombola est organisée par la fédération FNPPSF lors du congrès bi-annuel qui se déroulera cette année en Bretagne à Loctudy (29) du 25 au 28 mars 2010 et pour lequel Jacques et moi seront présents. Le tirage sera effectué le dimanche 28 mars.

Le Conseil Municipal nous a attribué 1000 euros de subvention comme l'année précédente.

Certains d'entre vous ne m'ont pas encore communiqué leur adresse email. Ce moyen de communiquer simplifie nos échanges et diminue de façon très sensible les coûts.

A très bientôt - Sylvie